



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 17 octobre 2024 à 19h

Affiché le 11/10/2024

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 septembre 2024
2. Délégations du Conseil municipal au maire
3. Modification du tableau du conseil municipal
4. Rapport d'activités 2023 du service de police
5. Modifications des commissions municipales et des comités de pilotage
6. Modification des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
7. Désignation des référents déontologues

CULTURE, COMMUNICATION, RELATIONS AUX PUBLICS

8. Modification du règlement intérieur de la bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2025

INTERCOMMUNALITÉ

9. Présentation du rapport d'activités 2023 de Clisson Sèvre et Maine Agglo
10. Présentation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
11. Présentation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
12. Présentation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif
13. Présentation du rapport annuel de Clisson Sèvre et Maine Agglo sur le prix et la qualité du service public déchets – année 2023
14. Approbation des nouveaux statuts de Clisson Sèvre et Maine Agglo

INFORMATIONS DIVERSES

